



La Sarraz, le 13 juin 2024

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES EAUX DU MORMONT (AIEM)

Décision du Conseil Intercommunal

Le Conseil Intercommunal de l'AIEM porte à la connaissance des électrices et électeurs que dans sa séance du 11 juin 2024 à Orny, il a :

- **Accepté les comptes de l'AIEM pour l'exercice 2023 tels que présentés**

Les électrices et électeurs peuvent consulter les documents de cette décision au Greffe municipal de chaque commune membre de l'Association.

La gestion et les comptes ne peuvent faire l'objet d'une demande de référendum (art. 107, al. 2 LEDP).

Au nom du Conseil Intercommunal AIEM

Le Président
Julien Hugo

La Secrétaire
Patricia Gabriel